



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du *Cantal*

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

## SIGNALEMENT

Age de *16 ans*  
 taille d'un mètre *67 centimètres*  
 cheveux *châtain clair*  
 front *ordinaire*  
 sourcils *châtain*  
 yeux *bleus*  
 nez *ordinaire*  
 bouche  *moyenne*  
 barbe *rien*  
 menton *rien*  
 visage *ovale*  
 teint *coloré*

## SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

*Desprat*

N° *127* du Registre

Peix du Passeport SOIXANTE CENTIMES, Décimes compris

En nom du Peuple Français

Nous *Prefet du Cantal*

requérons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France de laisser passer librement

*M. Desprat, Louis*  
*étudiant*  
natif de *Aurillac (Cantal)*

demeurant à *Aurillac*  
et de lui donner aide et protection en cas de besoin, pour se rendre à *Erquelinnes (Belgique)*, par *Maubeuge*, pour affaires *personnelles*

Fait à *Aurillac*  
le *treize* tout  
*mil neuf cent dix* neuf

Le *PREFET* du *CANTAL*  
Le *Secrétaire Général* délégué

*M. Desprat*



*a faire viser par le Consul Belge - 20 Rue de Bony*



Visé sous le n° 4 3600 à l'ambassade de  
Belgique à Paris, pour permettre au  
titulaire du présent passeport de cir-  
culer entre la Belgique et la France.  
Ce visa est valable pendant la période  
d'un an à compter de la date de déli-  
vrance du présent passeport.

Paris, le 16-8-19

L'Ambassadeur de Belgique,

*Em Menges*

